

RAPPORT D'ACTIVITÉ
Centre d'action sociale protestant
2013



CENTRE
D'ACTION
SOCIALE
PROTESTANT

SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
ORGANIGRAMME	7
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE	8
LES ACTIVITÉS DU CASP EN 2013	10
REGARDS TRANSVERSES AUX PÔLES D'ACTIVITÉ	11

RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES SERVICES & DES STRUCTURES

 PÔLE ACCUEIL & HÉBERGEMENT D'URGENCE	15
 PÔLE HÉBERGEMENT DE STABILISATION	19
 PÔLE HÉBERGEMENT D'INSERTION	22
 PÔLE FAMILLES MONOPARENTALES	24
 PÔLE INSERTION ÉCONOMIQUE & SOCIALE	27
 PÔLE LOGEMENT	29
 PÔLE ASILE	30
 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	34
<i>REPÈRES ÉCONOMIQUES & FINANCIERS</i>	35

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L Il fallait un projet associatif très solidement ancré pour se maintenir au centre. Au centre de la tempête entendons-nous. L'avenir économique est incertain et les paramètres sociaux se dégradent. Aussi est-ce le pied marin, l'œil au compas et la carte de navigation en mains que le CASP avance. Avancées tactiques d'abord et avant tout. Elles préfigurent les avancées décisives de demain. L'important travail mené ces trois dernières années – notamment à l'occasion des évaluations internes – a mis en lumière jusqu'à l'infime ce que nous voulons cultiver : un accueil sur mesure, visage après visage. Un accueil ciblé, pétri d'une connaissance pointue de chaque public et des grandes questions qu'il porte. Car on verra dans ce rapport beaucoup de chiffres. Celui-ci par exemple : 25 000 personnes accompagnées par le CASP en 2013. Et comment cela peut-il se faire sans que le CASP tombe dans une logique inhumaine de masse ? Prenons une chaise et installons-nous une demi-heure au beau milieu d'un établissement ou bien d'un service à la file active qui se compte en milliers. Verrons-nous ? Qu'y sentirons-nous ? Peut-être le travail humble, rigoureux et caché des professionnels et des bénévoles. Peut-être une sérénité à laquelle on ne

s'attendait pas. Et peut-être surtout ceci : une sorte d'alchimie entre bonté d'équipe et rigueur personnelle, entre empathie et autorité. Une marque de fabrique prestigieuse qui diffuse un esprit d'inclusion, antidote de l'exclusion. Disons-le tout bonnement : il y a de la joie dans notre métier. Joie de victoires, infimes parfois, qui sont puissamment inspirantes pour envisager avec confiance les difficultés sociales et structurelles auxquelles le CASP et ses confrères sont confrontés. Les chantiers sont nombreux. Ce rapport donne à en voir quelques-uns. Modestement. On y verra qu'il ne s'agit nullement de brandir son sabre comme si on voulait en découdre. Il s'agit plutôt de communiquer un diagnostic, une envie, un courage. C'est dans cet esprit que le CASP a pris les moyens de participer vivement à la concertation nationale pour la réforme de l'accueil des demandeurs d'asile qui s'est tenue en automne. Avouons-le : la carte marine indique que quelques passages délicats seront à passer. Aussi, nous est-il apparu naturel de répondre favorablement aux capitaines qui nous demanderaient de faire route ensemble en une flottille mieux assurée. Ce fut le cas de l'association La Clairière avec laquelle un rapprochement est envisagé et dont le travail préparatoire mutuel nous a vivement encouragés. ■ Henry BELIN

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31/12/2013

MEMBRES DU BUREAU

Mesdames & Messieurs

Antoine DURRLEMAN, président
Pierre-Louis DUMERIL, vice-président
Michel TALY, vice-président
Jean-Noël RACHET, trésorier
Christophe MAHEO-JAGUIN, trésorier adjoint
Charles BRECARD, assesseur
Dominique JAULMES, secrétaire
Emmanuel de BARY, secrétaire adjoint

ADMINISTRATEURS

Mesdames

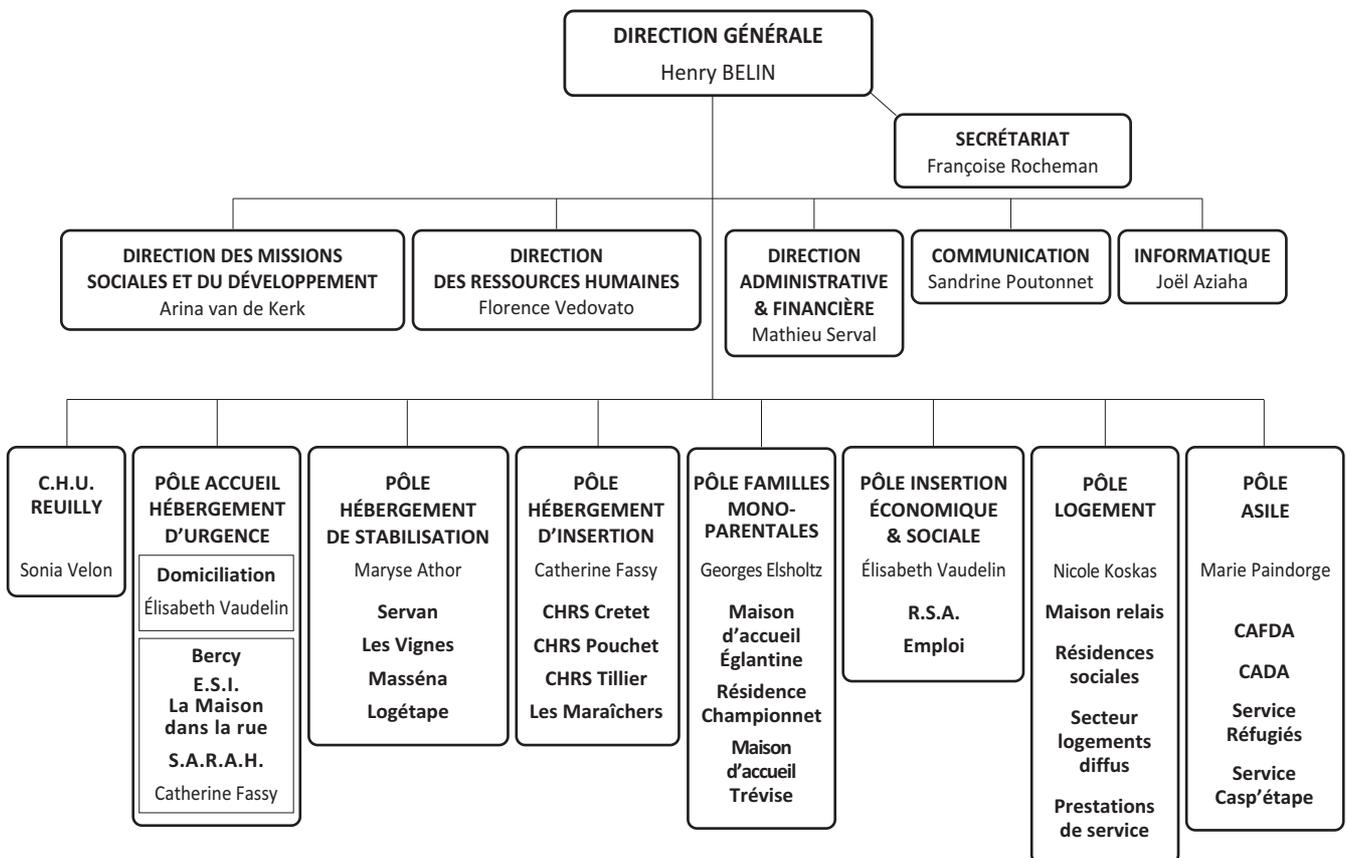
Mireille AUBANEL-ROSENSTIEHL
Béatrice CLERO MAZIRE
Florence DASTILLUNG
Priscille FALLOT
Isabelle SANTESTEBAN

Messieurs

Bertrand de CAZENOVE
Christian DUBREUIL
Jean FONTANIEU
Philippe KABONGO-MBAYA
Jean-Luc MATHIEU
Pierre MIRABAUD
Patrick MONOD
Antoine ODIER
Patrick PEUGEOT
Guillaume de SEYNES
Didier SICARD

ORGANIGRAMME

Au 31/12/2013



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

CONCERTATION SUR LA RÉFORME DE L'ASILE →

Le CASP a participé, sur l'invitation des parlementaires, à la concertation nationale sur la réforme du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile.



← DÉMÉNAGEMENT DU CHS VAUGIRARD

C'était en janvier. Les 50 résidents hébergés jusqu'alors dans des bungalows préfabriqués construits sur le parking de la gare de Vaugirard dans le XV^e arrondissement se sont vu attribuer des chambres individuelles ou à deux dans un Foyer des Roulants mis à disposition par la SNCF à Ivry-sur-Seine.

INAUGURATION DU SITE DE TRÉVISE →

La maison d'accueil Églantine située dans le XVII^e arrondissement s'est agrandie avec l'ouverture du site Trévise dans le IX^e arrondissement de Paris. Le centre qui accueille 18 femmes avec enfant dans des studios autonomes a été inauguré le 14 mai 2013 par Madame Trostiansky, adjointe au Maire de la Ville de Paris sur les questions d'exclusion, et Monsieur Jacques Bravo, Maire du IX^e arrondissement.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



← POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA POLYSTRUCTURE BARON-LE-ROY

Le complexe comptant 3 structures – situé 51-59 rue Baron-le-Roy – verra le jour au bout de dix années de vicissitudes ! Monté en partenariat avec le bailleur EFIDIS, il a été retardé à plusieurs reprises pour des raisons liées au terrain. Le site accueillera 93 personnes ou couples dans un Centre d'Hébergement de Stabilisation, une Résidence Sociale et une Maison Relais.

D'importants travaux ont été menés avec l'association La Clairière, située dans le III^e arrondissement de Paris, en vue d'un rapprochement des deux associations. La Clairière regroupe un centre social, un service RSA et des entreprises d'insertion par le travail.

RAPPROCHEMENT AVEC L'ASSOCIATION LA CLAIRIÈRE →



← "PROTESTANTS EN FÊTE"

Le CASP aime faire la fête. Un stand installé place du Palais-Royal à Paris à l'occasion de la manifestation nationale "Protestants en Fête" – qui a rassemblé de nombreuses associations, fédérations et des initiatives citoyennes, les 27, 28 et 29 septembre – lui a permis de présenter son action auprès d'un public à la mixité exemplaire, si l'on considère âges, provenances et motivations.

LES ACTIVITÉS DU CASP EN 2013...

● QUELQUES CHIFFRES

- **29** structures et services à Paris et en Ile-de-France.
- Capacité d'hébergement : **830**.
- Capacité de logement : **201** temporaires / **20** durables.
- **341** salariés et **136** bénévoles (intervenues au cours de l'année).

● LES ÉQUIPES DU CASP ONT ASSURÉ

- l'accompagnement de **24 500** personnes (6 500 enfants), dont 2 814 familles de demandeurs d'asile, soit 10 099 personnes.
- **5 829** domiciliations postales de personnes sans domicile (67 % de plus qu'en 2011).
- **450 000** nuitées en hébergement et logement.
- **230 600** repas.
- **1 665** consultations médicales.

REGARDS TRANSVERSES AUX PÔLES D'ACTIVITÉ

L'ACCÈS AU LOGEMENT

L'accompagnement vers le logement est un axe majeur du suivi social proposé par les équipes du CASP. Le pôle logement gère 225 logements accompagnés en résidence sociale, maison relais et en diffus. Il peut, lorsque le CASP est réservataire de logements devenus vacants, apporter son soutien aux accueillis des centres d'hébergement et services sociaux de l'association.

La création, en 2010, d'un poste de chargé de mission logement a permis de renforcer cette action transversale de relogement. La chargée de mission logement a initié de nombreuses démarches partenariales avec des bailleurs dans l'objectif de capter des logements et faciliter ainsi l'accès au logement des ménages hébergés. Elle intervient plus particulièrement pour les situations complexes : personnes isolées dont les ressources dépassent les plafonds des accords collectifs sans permettre l'accès au parc privé, personnes âgées de plus de 60 ans, familles très nombreuses etc.

Le positionnement transversal du poste de chargé de mission l'amène à animer et à renforcer la dynamique de l'accès au logement des personnes hébergées ou logées dans l'ensemble des structures de l'association. (Le CASP gère 850 places en hébergement d'Urgence, de stabilisation et d'insertion et a par ailleurs accompagné en 2013 une file active de 326 familles ayant obtenu le statut de réfugié hébergées en hôtel vers l'insertion dans le logement.) Ainsi, un dispositif de traitement des offres de logement a été mis en place. Toutes les offres de logements émanant des bailleurs sont transmises immédia-

tement aux structures du CASP et font l'objet d'un affichage afin que les résidents en prennent connaissance. Cette démarche rend les accueillis acteurs et favorise leur acceptation d'offres de logement hors Paris.

La modélisation d'ateliers logements en lien avec une équipe de travailleurs sociaux participe également au renforcement des actions de relogement. Les travailleurs sociaux ont pu mettre en commun des informations concernant les dispositifs et exigences des bailleurs et travailler sur le traitement des résistances rencontrées. Les ateliers proposés aux accueillis leur ont permis de mieux saisir l'impact de la crise du logement et de prévenir ainsi des refus injustifiés, de mieux connaître le fonctionnement du logement, les droits et devoirs locatifs, et de se préparer à leur installation dans un logement personnel. En 2013, un petit film a été tourné avec d'anciens accueillis du CASP qui se sont installés en banlieue et en Province. Ces expériences positives permettent aux ménages de changer leurs représentations et de dépasser leurs craintes par rapport à un accès au logement hors de Paris.

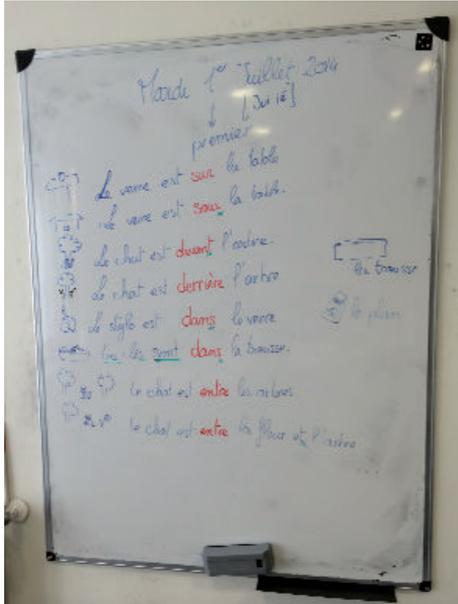
En 2013, • 252 ménages ont quitté les structures d'hébergement du CASP pour accéder au logement. Parmi ces sorties, • 139 ménages ont accédé à un logement définitif dans le parc social, • 19 ménages à un logement définitif dans le parc privé, • 5 ménages dans une maison relais-pension de famille, • 67 ménages à un logement provisoire • 16 ménages ont pu accéder à un logement durable au sein de logements en ACT, • 6 en résidence pour personnes âgées.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'accompagnement vers l'insertion professionnelle doit tenir compte des situations particulières vécues par les personnes précarisées : problèmes administratifs, de santé, d'accès au logement, longues périodes d'inactivité. Cette intuition a amené le CASP à créer, en 1998, un service emploi doté de conseillers en Insertion Professionnelle et assurant une coordination transversale du suivi vers l'emploi dans un grand nombre de services et structures d'hébergement de l'association.

En 2013, cinq conseillers en insertion professionnelle (CIP) dont une chargée des relations avec les entreprises, une formatrice Français Langues Etrangères (FLE) et 2 bénévoles sont intervenus auprès de 578 personnes accueillies dans 14 centres d'hébergement, l'accueil de jour et les logements d'insertion du CASP.

Par ailleurs, en 2013, le service RSA (700 allocataires suivis dont 340 familles) a proposé un accompagnement vers l'emploi, assuré par deux CIP, auprès d'allocataires isolés de plus de 50 ans ou dans le dispositif depuis plus



de 3 ans et en famille. 112 personnes, dont 30 allocataires nécessitant un suivi intensif, ont bénéficié d'un accompagnement individuel. Par ailleurs un CIP a permis un travail en binôme avec le travailleur social référent pour les personnes devant résoudre des problèmes sociaux plus importants et désirant travailler.

En 2013 le Service réfugiés du pôle Asile (créé en 2009) a proposé un accompagnement vers l'insertion professionnelle à 446 personnes (dont 203 nouvelles situations) assuré par deux CIP. Les familles sortant de la CAFDA et devenues réfugiées depuis peu cumulent des difficultés liées à une situation administrative instable tant que la carte de séjour n'est pas délivrée, aux conditions d'hébergement à l'hôtel et – comme pour l'ensemble des populations étrangères accompagnées – à un manque de maîtrise de la langue française, une méconnaissance des codes culturels, des diplômes non reconnus, etc. Des ateliers FLIP (Français Langue d'insertion professionnelle) mis en place par le service ont permis à 198 personnes de s'initier au français.

Le suivi vers l'emploi proposé par le CASP ne se substitue pas aux services du Pôle Emploi mais intervient en complément, et utilise tous les dispositifs existants dans le cadre de l'insertion professionnelle (PDIE, MDEE, SIAE, voire des prestations de Pôle...) et bien sûr leur réseau.

Le CIP propose l'élaboration d'un diagnostic de la situation professionnelle, la construction du projet professionnel et une recherche active d'emploi, avec un accompagnement adapté à chaque situation. Pour mener à bien cette mission, il s'appuie sur un réseau de

partenaires économiques (entreprises, structures d'insertion par l'activité économique, fonction publique, organismes de formation...), réseau en perpétuelle évolution.

La spécificité de l'accompagnement proposé consiste à offrir du temps et une écoute psychosociale pour instaurer une relation de confiance avec des personnes qui sont éloignées de l'emploi pour différentes raisons : origine étrangère, parcours personnel difficile (problèmes de santé physiques et psychiques, problèmes familiaux, manque de moyens : téléphone portable, ordinateur...), démarches nécessaires (inscription à Pôle Emploi par exemple) non effectuées, gestion difficile du temps (coordination et hiérarchisation des rendez-vous), manque d'autonomie dans les techniques de recherche d'emploi (accès et utilisation de l'outil informatique), garde d'enfants (accès aux garderies et crèches subordonné à la formation ou à l'emploi)...

La rétrospective du parcours professionnel qui est faite avec la personne en tenant compte de ces facteurs permet d'identifier des connaissances et des compétences professionnelles qu'elle ne pense pas à valoriser et des expériences professionnelles acquises à l'étranger qu'elle tend à omettre alors qu'elles s'avèrent bien souvent utiles pour l'élaboration du projet professionnel. Cette démarche d'écoute et de mise en confiance permet en même temps de mobiliser la personne, l'aide à reprendre confiance en elle et à développer de nouvelles compétences pour avancer. Le CV est réalisé dès lors que son projet professionnel est clairement identifié et en correspondance avec le marché du travail.

En plus de l'accompagnement en entretien individuel, le service emploi propose une alternance de travail en groupe dans le cadre d'ateliers animés des bénévoles qui font aussi fonction de mise en relation avec les entreprises :

- Un **atelier de recherche d'emploi** hebdomadaire animé par un CIP. C'est un lieu-ressource où les candidats partagent des informations sur leurs expériences. Il permet d'approfondir les techniques de recherche d'emploi et les capacités à s'approprier informations et conseils.
- Un **atelier d'entraînement informatique** animé par un bénévole. Il permet de dépasser l'appréhension de l'outil informatique puis de le maîtriser.
- L'**atelier « Pour réussir »**. Suite aux difficultés constatées par les CIP chez les personnes en recherche d'emploi hébergées au CASP, cet atelier animé par un CIP per-

met d'aborder les erreurs et pièges à éviter lors d'un entretien d'embauche et de se préparer pour faire face à des préjugés tel que l'âge.

- Un **atelier d'entraînement à l'entretien d'embauche** permet à la personne d'expérimenter et d'apprendre à défendre sa candidature dans de bonnes conditions. Ce travail en groupe permet de vérifier le réalisme du projet qui peut être réinterrogé, de mieux intégrer l'argumentaire, une présentation adéquate de l'expérience et des compétences, une préparation active à ce moment souvent décisif pour l'obtention d'un emploi.

- L'**atelier de coaching esthétique** mis en place grâce au fonds de dotation EREEL et réservé aux personnes proches de l'emploi. Il leur permet de renforcer la confiance en soi et de travailler sur des aspects esthétiques qui peuvent, en fonction du métier visé, être rédhibitoires lors d'un recrutement.

En dépit d'un contexte peu favorable et des obstacles parfois insurmontables auxquels les personnes accompagnées sont confrontées, plus d'un tiers d'entre elles a pu accéder à une formation, un emploi ou un projet de création d'entreprise durant l'année.

PRÉVENTION SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS



La prévention santé et l'accès aux soins constituent un axe majeur de l'accompagnement proposé par les équipes du CASP. La santé, définie dans la constitution de l'Organisation mondiale de la santé comme "un état de complet bien-être physique, mental et social" et pas seulement comme "l'absence de maladie et d'infirmité" fait intégralement partie de la dynamique d'insertion qui vise l'accès à une autonomie dans le logement et une meilleure capacité à favoriser un état de bien-être.

L'accompagnement vers des soins est nécessaire et parfois urgent pour les publics accueillis par le CASP : les familles de demandeurs d'asile sans couverture sociale, qui ne parlent pas la langue et ne connaissent pas le système de santé français ; les hommes et les femmes à la rue qui ne ressentent même plus la douleur, se sont habitués à subir les symptômes de pathologies graves et n'envisagent plus de consulter ; les personnes aux prises avec des addictions qui entravent leurs démarches d'insertion ; les patients psychiatriques sans domicile qui ont interrompu les soins ou les personnes en grande

souffrance psychique qui ont perdu le lien avec la réalité suite à une longue période d'errance...

Pour d'autres, la prévention et la promotion de la santé participent à une démarche globale qui encourage les personnes à renforcer leurs capacités à choisir des modes de vie favorisant un bien-être.

Le pôle santé de l'accueil de jour (ESI) La Maison dans la rue a proposé en 2013 à des personnes en errance 787 consultations médicales assurées par un médecin généraliste interne mis à disposition grâce au dispositif SAS-PAS (Stage ambulatoire en soins primaires et en autonomie supervisée) et quatre médecins bénévoles. Il a également proposé des soins de kinésithérapie – 90 consultations assurées par un kinésithérapeute bénévole –, et de podologue – 141 personnes reçues sur 24 séances – assurés par des étudiants en podologie. Une écoute et un accompagnement ont par ailleurs été proposés par la psychologue qui a assuré 336 entretiens dans l'année.

Le pôle santé de la Coordination de l'accueil des familles de demandeurs d'asile (CAFDA) a proposé 460 consultations en 2013 – dont 116 auprès d'enfants, assurées par 7 médecins et 2 psychologues bénévoles, encadrés par un médecin coordinateur à mi-temps.

Tous les services et centres d'hébergement du CASP ont développé des actions d'orientation vers les lieux de soins, certains ont mis en place des expertises spécifiques :

Le CHU Maraîchers, qui en 2013 a accueilli 45 patients en soins ambulatoires ou sortant d'hôpital sans domicile (85 % orientés par les services sociaux des hôpitaux de Paris), propose un accueil ajusté aux situations de conva-

lescence et bordé par un tissu partenarial renforcé avec les institutions de soins.

La maison d'accueil Eglantine, qui a accueilli en 2013 146 familles monoparentales (333 résidents) sans domicile dont de nombreuses femmes enceintes, a développé un accompagnement dans le domaine périnatal. Des actions spécifiques en direction des enfants ont aussi été proposées dans toutes les structures accueillant des familles (pédiatres bénévoles, convention avec l'hôpital Trousseau...).

L'orientation vers les soins psychiatriques, les souffrances psychiques liées à l'errance, les addictions, problématiques rencontrées par toutes les équipes du CASP, ont plus particulièrement mobilisé les équipes des centres d'hébergement d'urgence et de stabilisation. Des permanences hebdomadaires de l'équipe mobile psychiatrie-précarité ont été proposées au CHU Reuilly (160 personnes) comme dans l'accueil de jour. Certaines équipes bénéficient par ailleurs de l'apport de psychologues salariés (CHS Servan, ESI) ou bénévoles (Pôle Asile).

De nombreuses actions collectives de prévention santé ont été proposées : un atelier « Quoi de neuf docteur ? » animé par des intervenants experts, couplé à un petit-déjeuner équilibré a été organisé une fois par mois par l'ESI (accueil de jour) sur des thèmes tels que la podologie,

les parasitoses, les postures en kinésithérapie, la dermatologie, les IST, les vaccinations, etc. Un éducateur spécialisé de l'ANPAA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie de Paris) a proposé des temps d'échanges et d'animation sur les questions liées aux addictions et plus particulièrement à l'alcool. Dans les services et structures d'hébergement des actions ont été proposées sur des thèmes tels que l'excision, le planning familial, ainsi que du "coaching esthétique" – atelier couplé à la recherche d'emploi – et un atelier sophrologie.

Dans le but d'identifier des axes de développement des actions d'accès aux soins des publics précaires accueillis par le CASP, une commission santé a été mise en place. Elle a auditionné tout au long de l'année de nombreux acteurs du monde de la santé : des médecins et services sociaux œuvrant au sein des PASS de Paris, des psychiatres actifs au sein du service d'Appui "Santé mentale et Exclusion sociale" et l'Observatoire national en santé mentale et précarité, des associations telles que le Bus social dentaire, des chercheurs, des médecins bénévoles actifs dans le domaine des maraudes, des actions de diagnostic et d'orientation auprès de publics à la rue, etc. Suite à cette première étape d'écoute, la commission prévoit en 2014 d'auditionner des personnes accueillies et accompagnées par les services du CASP en tant qu'"experts" des systèmes de santé.

“LA MAISON DANS LA RUE” ESPACE SOLIDARITÉ INSERTION (ESI)

18 rue de Picpus
75012 PARIS



ÉQUIPE : 12 salariés, 22 bénévoles, 19 stagiaires, 1 volontaire du service civique et 1 personnel extérieur.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes et femmes isolés, majeurs et sans enfants.

MISSIONS : accueil inconditionnel de personnes en très grande précarité et grande exclusion avec pour objectif principal la sortie de la rue.

Activité en 2013 ■ 3 283 personnes accueillies (88% d'hommes et 12% de femmes).

■ Moyenne d'âge : 43 ans.

■ 42 346 passages.

■ 778 entretiens sociaux.

■ L'équipe médicale a reçu 344 personnes pour 787 consultations médicales.

■ L'équipe paramédicale a conduit 186 entretiens psychologiques, et prodigué 141 soins en podologie et 91 en kinésithérapie.

■ Les accueillis ont pris 6 726 douches, fait 1 379 lessives et reçu 263 vêtements d'appoint.

■ Les animations : • Français Langue Étrangère (FLE) : 127,5 heures de formation pour un groupe de 30 personnes. • Informatique, cinéclub, ateliers art/thérapie, journal, prévention-santé, activités sportives, atelier "slam", activité "théâtre", jeux de société, sorties diverses.

➔ Grâce à la fondation Croix-Rouge, il a pu être mis en place un atelier journal. Cet atelier a permis à une cinquantaine d'accueillis de se mobiliser pour l'édition de 4 numéros. L'ensemble des personnes présentes à cet atelier a réfléchi sur le titre du journal et a choisi « Pied-de-Nez ». Tous les articles de chaque numéro sont écrits sur un thème décidé à l'avance. En 2013, les thèmes ont été les suivants : l'hiver, l'art à Paris, la nature à Paris, Paris sens dessus-dessous. Chaque thème est prétexte à des sorties, des visites, la projection de films, des dessins, des poèmes et des interviews. ■

SERVICE D'ACCUEIL ET DE LA DOMICILIATION

20 rue Santerre
75012 PARIS

ÉQUIPE : 3 salariés, 13 bénévoles, 9 stagiaires.

PUBLIC ACCUEILLI : tout public.

MISSIONS : permettre aux personnes sans domicile fixe de bénéficier d'une adresse postale pour faire leurs démarches administratives et/ou sociales.

Activité en 2013 ■ Le service domiciliation a reçu 110 187 courriers destinés aux domicilié(e)s.
■ 23 983 passages / 96 personnes par jour en moyenne.

■ 34 755 consultations sur les bornes à disposition dans diverses structures.

■ 78 395 consultations extranet.

■ Nouvelles domiciliations : 1 840.

■ Renouvellements : 1 724.

➔ Une file active en augmentation

En raison d'une file active de domiciliation croissante (au 31/12/2012 plus de 5 000 domiciliés), nous avons décidé en février 2013 de stopper les demandes externes de domiciliation durant toute l'année. Cependant, nous avons maintenu les demandes internes. Cette augmentation est due à l'intégration des demandes de domiciliation de la CAFDA depuis 2012, dont la domiciliation représente la mission fondamentale pour l'accès aux droits. Cette file active conséquente a eu pour impact bien-sûr d'augmenter la charge de travail de l'équipe (enregistrement et distribution du courrier). Du fait de ce surcroît de travail, nous avons reconstitué une partie de l'équipe de nos bénévoles et nous l'avons renforcé en prévoyant un bénévole pour chaque demi-journée. ■

➔ Réorganisation de l'activité

Nous avons revu notre organisation de travail avec la fermeture d'une demi-journée par semaine, afin de régler tout le travail administratif en souffrance.

Nous avons également retravaillé notre règlement intérieur, et remis à plat la fiche de poste des 3 agents d'accueil. ■



“BERCY” CENTRE D’HÉBERGEMENT D’URGENCE (CHU)

Boulevard Poniatowski
75012 PARIS

ÉQUIPE : 18 salariés et 3 salariés extérieurs.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes seuls sans domicile orientés par le 115 et le SIAO Urgence.

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 73 places.

TYPOLOGIE DE L’HÉBERGEMENT : chambres individuelles dans des bungalows ou des voitures SNCF.

MISSIONS : accueil inconditionnel d’hommes seuls accompagnement social global individualisé.



Activité en 2013

- 118 personnes accueillies.
- Moyenne d’âge : 46 ans.
- 25 961 nuitées.
- 53 personnes sorties.
- Durée moyenne de séjour 13.28 mois

- Taux d’occupation 97,43%.
- L’orientation vers les hébergements et le logement stables a fait un bond en 2013 : 41,5% (14% en 2012), soit une augmentation de près de 200% des sorties vers une structure pérenne.

→ Au cours du dernier semestre et au regard des évolutions des besoins des accueillis, l’équipe s’est mobilisée autour d’un travail sur ses missions et la place des personnes dans l’accompagnement pluridisciplinaire. Cette réflexion initiée fin 2013 se poursuivra en 2014. ■

“SARAH” SERVICE D’ACCUEIL RAPIDE POUR ADULTES EN HÔTEL CENTRE D’HÉBERGEMENT & DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

20 rue Santerre
75012 PARIS

ÉQUIPE : 6 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : personnes isolées, ou en couple, en situation de précarité, en capacité administrative d’accéder à une insertion professionnelle. Depuis 2012/2013, leur orientation se fait en lien avec le SIAO insertion.

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 71 personnes.

TYPOLOGIE DE L’HÉBERGEMENT : hébergement en hôtel commercial avec coin cuisine.

MISSIONS : stabilisation de l’hébergement, accompagnement social global et

orientation vers des dispositifs d’hébergement ou de logement.

SPECIFICITÉS DE LA STRUCTURE :

L’accueil en hôtel commercial permet :

- une mobilisation rapide et une souplesse géographique que ne permettent pas les hébergements collectifs.
- un mode d’hébergement adapté aux personnes qui ne supportent pas la rigueur de la vie en collectivité leur permettant ainsi d’avoir accès à un accompagnement social propre aux CHRS.

→ L’année 2013 a été ponctuée...

- Par l’activité de l’équipe sociale sur l’accompagnement éducatif. En effet, l’évaluation interne menée l’année précédente avait fait ressortir la nécessité des visites à domicile. A présent, des rencontres régulières ont permis à l’équipe d’aborder avec les accueilli(e)s la question de l’hygiène, le budget, l’aide à la préparation d’un repas, l’autonomie et l’appropriation de son quartier... Cette action éducative à laquelle les usagers ont été sensibilisés, leur a permis de se remobiliser sur leur projet social.

- Par la transformation du poste de secrétaire de pôle en « chargée de qualité de l’hébergement hôtelier » visant à s’assurer d’un accueil respectueux des personnes hébergées. ■

Activité en 2013

- 82 ménages accueillis (92 personnes).
- Moyenne d’âge : 47 ans.
- 24 737 nuitées.
- Moyenne de séjour : 36 mois.
- 19 ménages sortis (20 personnes).
- 63% des ménages sont sortis vers un logement adapté, transitoire ou ordinaire.



“REUILLY” CENTRE D’HÉBERGEMENT D’URGENCE (CHU)

71 bd Diderot
75012 PARIS

ÉQUIPE : 34 salariés, 8 bénévoles, 3 stagiaires, 1 personnel extérieur.

PUBLIC ACCUEILLI : 144 hommes et femmes isolés et en grande précarité, 16 couples.

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 160 places.

MISSION : accueil inconditionnel des personnes 24 h/24, accompagnement social global pour ouvrir et maintenir les droits sociaux, et proposer une orientation adaptée vers des dispositifs d’hébergement et de logement pérennes.

Activité en 2013

- 58 400 nuitées.
- 78 300 repas servis.
- 410 personnes accueillies avec une présence de 5 mois en moyenne.
- 65% des personnes sont des migrants sans papiers.
- Plus d’un tiers des personnes accueillies sont dans un parcours d’errance bien inscrit (vie dans la rue, squat ou dans un CHU).
- 61% des personnes sont sans ressources.
- Près de 20% des personnes n’ont aucune couverture médicale, 43% des personnes n’ont aucun suivi médical.
- Plus de 20% des démarches menées par l’équipe sociale concernent la mise en place ou le maintien d’un suivi médical en psychiatrie ou alcoologie.
- 42% des personnes sorties ont été orientées vers des dispositifs d’insertion ou de soins.



→ Le site de l’ancienne caserne de Reuilly a été vendu à la Mairie de Paris fin 2013 pour créer 500 logements environ dont 50% de logements sociaux avec le début des travaux de réhabilitation courant 2015. Le Centre de Reuilly fermera ses portes au second semestre 2015, et à ce jour le CASP ignore quel dispositif sera proposé aux 160 accueillis. Le CHU, installé dans l’un des bâtiments, a ouvert ses portes le 3 décembre 2012, pour une durée provisoire de 4 mois dans le cadre du plan “grand froid”, puis a été renouvelé avec le plan “sortie de l’hiver”. La totalité du site de l’ancienne caserne étant destinée à être réaménagée pour construire 400 logements environ pour 2016, le CHU fermera ses portes en août 2015 au démarrage des travaux. ■

Au constat des statistiques d’activité des centres d’hébergement du CASP pratiquant un accueil inconditionnel, près d’un tiers des personnes qui y transitent relèvent de l’immigration et sont en situation administrative précaire. En effet, les titres de séjour

LES PERSONNES EN SITUATION ADMINISTRATIVE PRÉCAIRE • Vers un parcours plus dynamisant

provisoire, pour soins ou autres motifs, ne sont souvent pas renouvelés et la durée de l’attente d’une régulation peut atteindre jusqu’à dix ans. Or les séjours prolongés dans les centres d’hébergement, qui n’ont pas vocation à être un lieu de vie durable, peuvent induire une passivité qui exacerbe les difficultés personnelles y compris sur le plan de la santé. Aussi, le CASP cherche-t-il à favoriser l’insertion sociale des personnes accueillies à travers une valorisation des compétences et savoir-faire, susciter une dynamique de projet moyennant l’accès aux formations FLE, des activités associatives, une participation plus active dans la vie des établissements. Toutefois, des centres observent qu’une vie prolongée en collectivité peut jouer un rôle de supplétif à une vie personnelle, sociale et familiale à tel point que, une fois régularisées, certaines personnes hésitent à accepter une proposition de logement qui représente pour elle un saut dans l’inconnu, une rupture difficile à envisager. ■

Avec d'autres associations du secteur de l'exclusion sociale, le CASP observe un accroissement de difficultés liées à la santé psychique. Les équipes du CASP à l'œuvre dans les centres d'hébergement, les services sociaux, l'accueil de jour et le logement sont de plus en plus confrontées à des situations complexes – addictions, troubles du comportement, pathologies mentales apparentes – qui rendent difficiles un travail sur l'insertion. Les équipes ont mis en place des partenariats avec les CMP et hôpitaux. La présence d'une équipe mobile psychiatrie-précarité

LES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE • Vers une intensification des partenariats

dans les lieux d'accueil (CHU Reuilly, Accueil de jour) permet de maintenir ou de rétablir le lien avec les soins pour les personnes qui acceptent de la rencontrer. Mais un nombre important d'accueillis ayant des troubles psychiques manifestes liés à une pathologie mentale, à des troubles de la personnalité ou consécutive à un traumatisme lié à l'errance, sont en rupture de soins, affichent une attitude de déni et refusent toute intervention. La présence de psychologues dans les équipes de l'Accueil de jour et du CHS Servan permet d'effectuer une approche d'"aller vers", de favoriser une entrée en relation progressive avec ces personnes qui se dérobent à tout accompagnement et de parvenir ainsi à faciliter l'accès aux soins. Mais la plupart des structures ne disposent pas des moyens nécessaires pour développer un accompagnement adéquat. A titre d'exemple, une estimation faite par l'équipe sociale du CHU Reuilly (160 accueillis) fait apparaître que près de 40% de

la population hébergée souffrent de troubles d'ordre psychologique, et près de 20% sont concernés par des addictions. Près de 30% des personnes identifiées comme souffrant de troubles d'ordre psychique suit un traitement en CMP ou en hôpital psychiatrique. L'équipe mobile qui reçoit des hébergés sur rendez-vous une demi journée par semaine fait part de 35 signalements et d'une file active hebdomadaire d'à peu près 10 personnes. Parmi les personnes reçues par l'infirmière, plus de 85% d'entre elles sont sectorisées et ont un suivi régulier sur leur CMP de référence. Près de 60% des personnes identifiées par l'équipe sociale comme ayant besoin de soins dans le domaine des addictions, en CMP ou en psychiatrie ne bénéficient pas d'une prise en charge dans le domaine de la santé mentale. Parmi ces personnes un nombre significatif refuse d'aborder les questions de santé avec leur assistante sociale.

Ces chiffres se rapprochent des observations de l'enquête Samenta réalisée par l'Observatoire du Samu social de Paris et l'INSERM en 2009 auprès d'un échantillon représentatif de la population sans logement personnel (840 personnes), francophone et adulte d'Ile-de-France (estimée à 21 176 individus). Celle-ci avait permis d'estimer à 31% la part de personnes atteintes d'un trouble psychiatrique sévère (psychotique, de l'humeur, ou anxiété généralisée), et à près d'un tiers celle de consommateurs réguliers ou dépendant de substances psycho-actives. Il avait été observé que ces prévalences étaient nettement plus fortes que dans la population générale, et plus encore chez les personnes fréquentant les dispositifs d'urgence sociale où le maintien dans les soins s'avère problématique. ■

“MASSÉNA”

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE STABILISATION (CHS)

19bis av. Pierre-Sémard
94200 IVRY-SUR-SEINE

ÉQUIPE : 14 salariés, 2 bénévoles.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes isolés à partir de 40 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 34 places de stabilisation et 20 places d'urgence.

MISSIONS : accompagnement socio-éducatif en vue d'une resocialisation et de la reconstruction d'un parcours autonome.

Places de stabilisation :

Âge moyen : 61 ans, 50 % sans ressources, 14,3% au RSA et 40,5 % en attente de régularisation administrative.

- Activité en 2013**
- 43 personnes accueillies.
 - 12 entrées.
 - 12 039 nuitées.
 - 10 sorties.
 - 21 908 repas servis (pour les 2 dispositifs).

Places d'extension hivernale :

Âge moyen : 55 ans, 43,7 % en attente de régularisation administrative.

- Activité en 2013**
- 46 personnes accueillies.
 - 46 entrées.
 - 6 680 nuitées.
 - 26 sorties.
 - Repas servis (cf. stabilisation).



→ L'année 2013 a été marquée par le déménagement du CHS Vaugirard vers le foyer Massena de la SNCF, situé à Ivry-sur-Seine. Ce dernier offre de meilleures conditions d'hébergement aux résidents : une chambre individuelle et des espaces collectifs plus nombreux et spacieux. Cette opération a été réalisée avec une extension de 20 places hivernales qui ont été pérennisées au mois de juin. Durant toute l'année, deux publics ont donc cohabité et partagé les mêmes locaux. ■

“LES VIGNES”

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE STABILISATION (CHS)

24 chemin des Vignes
93500 PANTIN



ÉQUIPE : 11 salariés, 2 bénévoles.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes isolés très désocialisés / âge moyen : 46 ans / 36% sans ressources, 38% au RSA et 30% en attente de régularisation administrative.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 40 places en chambres partagées à 3 ou 4 personnes.

MISSIONS : accompagnement socio-éducatif en vue d'une resocialisation et de la reconstruction d'un parcours autonome.

Activité en 2013

- 50 personnes accueillies.
- 10 entrées.
- 17 878 repas.
- 14 423 nuitées.
- 11 sorties.
- Taux d'occupation : 98,79 %.

→ L'année 2013 a été marquée par la réappropriation, par les résidents, des espaces collectifs de ce bâtiment vieillissant qu'est le CHS Les Vignes. La réfection de la peinture qui a redonné de la luminosité au lieu, a fait l'objet de plusieurs journées conviviales organisées avec un petit groupe. En parallèle le nombre de sorties au profit de solution d'hébergement ou encore un retour vers la famille a été plus important. ■

“SERVAN”

CENTRE D’HÉBERGEMENT DE STABILISATION (CHS)

52 rue Servan
75011 PARIS

ÉQUIPE : 15 salariés, 11 bénévoles.

PUBLIC ACCUEILLI : femmes vieillissantes désocialisées / âge moyen : 60 ans / 50% sans ressources, 18,76% au RSA et 39,06% en attente de régularisation administrative.

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 52 places en chambres individuelles ou partagées.

MISSIONS : accompagnement socio-éducatif en vue d’une re-socialisation et de la reconstruction d’un parcours autonome.



Activité en 2013	■ 65 personnes accueillies.	■ 18 121 nuitées.
	■ 13 entrées.	■ 13 sorties.
	■ 27 208 repas.	■ Taux d’occupation : 95,47 %.

→ Une nouvelle fois, le CHS Servan a accueilli les autres résidents des CHS du pôle lors du réveillon du 31 décembre. C’est autour d’un réveillon « costumisé » que l’idée de faire la fête ensemble a émergé. Le projet financé par la Fondation de France a permis de travailler ensemble sur l’enjolivement d’un vêtement pour lui redonner une nouvelle vie. Les résidents ont également voulu préparer eux-mêmes le buffet, et se sont mobilisés autour de plats choisis, traditionnels ou non, pour un buffet du monde. ■

“LOGÉTAPE”

HÉBERGEMENT DE STABILISATION EN LOGEMENT D’ÉTAPE DANS LE DIFFUS

18^e et 20^e
arrondissements
de PARIS

ÉQUIPE : 1 conseillère en économie sociale et familiale (CESF)

PUBLIC ACCUEILLI : femmes et hommes hébergés dans les CHS du pôle, en capacité d’accéder à l’autonomie dans un logement et en attente d’une solution pérenne / âge moyen : 57 ans / 38% bénéficient du RSA, 33,3% de la retraite.

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 20 places depuis fin avril.

MISSIONS : apprentissage de l’autonomie en logement partagé en vue d’une insertion sociale aboutie.

Activité en 2013	■ 21 personnes accueillies.
	■ 5 entrées.
	■ 5 749 nuitées.
	■ 6 sorties.

→ La sortie des personnes de Logétape se heurte aux limites d’accès aux dispositifs de droit commun liés à la crise du logement, mais également à l’accès au logement pour les personnes bénéficiaires des minima sociaux. En 2013, sur les 4 plus anciens résidents, dont la date d’arrivée sur le dispositif Logétape était supérieure à 2 ans, 3 d’entre eux ont été relogés. Le 4^e est actuellement en cours de relogement. ■

Une question émergente a mobilisé les équipes du CASP : la réorientation des personnes âgées accueillies dans les centres d'hébergement et dont les capacités d'autonomie sont altérées. Comme les années précédentes, une présence significative de personnes âgées et parfois très âgées dans ses structures, pourtant pas préparées à l'accompagnement de ce public, a été

PERSONNES VIEILLISSANTES • Vers l'identification de débouchés

constatée en 2013. En 2013, dans le cadre de ses structures d'hébergement et de logement, le CASP a accompagné 13 hommes et femmes âgés de plus de 75 ans, 122 personnes âgées de 65 à 75 ans et près de 300 personnes âgées de 55 à 65 ans. Par ailleurs, dans ses services d'accueil (Espace Social d'Insertion et RSA), 316 personnes âgées de plus de 60 ans ont été accompagnées. La réorientation de ces personnes âgées peu autonomes s'avère souvent difficile, car nos centres d'hébergement ne sont pas dotés des moyens humains et logistiques nécessaires à leur accompagnement.

- Les accueillis ayant connu un long parcours d'errance, une vie chaotique à la rue et dans les cen-

tres, rencontrent de réelles difficultés pour constituer un dossier d'aide sociale (pas de justificatifs de domicile, etc.).

- La limite d'âge est un autre facteur bloquant : des personnes à la rue ayant vieilli « avant l'âge » et n'ayant pas atteint les 60 ans requis pour entrer en établissement peuvent de fait avoir besoin d'une prise en charge adaptée.

- Des problèmes financiers peuvent également constituer un obstacle pour les travailleurs migrants retraités qui souhaitent continuer à envoyer de l'argent à leurs familles et faire des allers-retours entre la France et leur pays d'origine.

- Des aspects comportementaux peuvent aussi être à l'origine de problèmes d'orientation vers des structures pour personnes âgées : les accueillis ayant connu de longues périodes d'errance ont souvent des difficultés à s'adapter à une vie collective jugée trop rigide. Par ailleurs les établissements freinent l'accueil des personnes considérées comme « inadaptées » pour des raisons de santé et de comportement (alcoolisme, pathologies psychiques...)

- Dans les centres d'hébergement qui pratiquent un accueil inconditionnel, les personnes vieillissantes peuvent ne pas être en possession d'un titre de séjour. Dans ce cas aucune orientation n'est possible quel que soit l'état de santé de la personne âgée. ■

La sortie d'institution, notamment la sortie d'hôpital, constitue un moment de prévention crucial pour les personnes isolées atteintes de pathologies lourdes qui sont sans solution de domicile. Depuis dix ans, un partenariat établi entre les Maraîchers, CHU géré par le CASP, et les hôpitaux de Paris offre un lieu de repos et de répit pour ces patients qui n'ont nulle part où aller lorsque l'hôpital décide leur fin de prise en charge. Atteints de cancer, d'insuffisance rénale et en dialyse, d'hypertension artérielle, de VIH, de leucémie..., en phase de convalescence ou en soins ambulatoires, les

LES PERSONNES SANS DOMICILE SORTANT D'HÔPITAL

hommes et les femmes qui sont orientés par les services sociaux des hôpitaux peuvent y séjourner le temps nécessaire pour retrouver des forces et obtenir une orientation vers un lieu de vie adapté. La plupart des personnes accueillies à la sortie de l'hôpital ont connu un parcours d'errance prolongé ou sont en situation administrative précaire et ne disposent d'aucune ressource. Aussi, l'accès à un logement autonome n'est souvent pas à leur portée et une part significative des résidents est réorientée, par le CHU, vers des appartements de coordination thérapeutique (ACT). Alors que le CHU reçoit entre 120 et 130 demandes d'admission par an, demandes qui dépassent ses capacités d'accueil, le SIAO constate de son côté un nombre de sollicitations d'hébergement élevé à la sortie des hôpitaux. Le développement de lieux d'accueil propices au rétablissement, permettant d'éviter un retour à l'errance de personnes particulièrement vulnérables, voir encore engagées dans des soins, s'avère d'autant plus nécessaire que les hôpitaux cherchent à diminuer toujours davantage leurs DMS (durée moyenne de séjour). ■

“CRETET”

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

7 rue Cretet
75009 PARIS

ÉQUIPE : 15 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : Isolés, familles monoparentales, couples avec de 1 à 3 enfant(s). Possibilité d'accueil d'enfants de moins de 3 ans, de femmes.

Personnes en situation de précarité, en capacité administrative d'accéder à une insertion professionnelle.

Depuis 2012/2013, leur orientation se fait en lien avec le SIAO insertion.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 58 places.

TYPOLOGIE DE L'HÉBERGEMENT : 10 chambres pour personnes seules, 15 chambres pour 2 personnes, 3 chambres pour 3 personnes, 3 chambres pour 4 personnes.

MISSIONS : accompagnement social global vers l'insertion ou la réinsertion. Aide à la recherche d'un logement adapté. Accès aux soins, aux droits, à l'insertion professionnelle. Soutien à la parentalité.

Activité en 2013

- 37 ménages accueillis (74 personnes).
- Moyenne d'âge des adultes : 36 ans
- Moyenne d'âge des enfants : 7 ans
- 20 030 nuitées
- Taux d'occupation : 98%
- Moyenne de séjour : 24 mois
- 10 ménages sortis (20 personnes)
- 70% des ménages sont sortis vers un logement ordinaire.

→ **PROJET “RÉSEAU D'ÉCHANGES DE SAVOIRS”** porté par un animateur stagiaire.

L'objectif : que les résidents soient acteurs, organisateurs de ce projet, autonomes avec le soutien actif de l'équipe d'animation. Pour évaluer l'adhésion des personnes hébergées, un questionnaire a été distribué lors d'un moment convivial qui a réuni 22 personnes, autour d'une boisson offerte.

Ce questionnaire a permis d'appréhender les attentes, les besoins des résidents en matière de loisirs, de connaissances et plus particulièrement les compétences de chacun. En d'autres termes ce qu'ils pourraient transmettre, donner et ce qu'ils voudraient apprendre, recevoir.

Dans ce cadre, dès 2013 un atelier informatique a été animé par un résident. ■

“POUCHET”

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

20 rue Pouchet
75017 PARIS

Activité en 2013

- 31 ménages accueillis (66 personnes)
- Moyenne d'âge des adultes : 37 ans
- Moyenne d'âge des enfants : 6 ans
- 18 031 nuitées
- Taux d'occupation : 99%
- Moyenne de séjour : 14 mois
- 8 ménages sortis (18 personnes)
- 100% des ménages sont sortis vers un logement ordinaire.

ÉQUIPE : 11 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : Isolés, familles monoparentales, couples avec 1 enfant. Possibilité d'accueil d'enfants de moins de 3 ans, de femmes enceintes.

Personnes en situation de précarité, en capacité administrative d'accéder à une insertion professionnelle.

Depuis 2012/2013, leur orientation se fait en lien avec le SIAO insertion.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 50 places.

TYPOLOGIE DE L'HÉBERGEMENT :

3 chambres pour personnes seules, 17

chambres pour 2 personnes, 5 chambres pour 3 personnes

MISSIONS : accompagnement social global vers l'insertion, la réinsertion, avec une aide à la recherche d'un hébergement ou d'un logement adaptés / accès et maintien aux soins, aux droits et à l'insertion professionnelle / aide à la parentalité.

SPÉCIFICITÉ DE LA STRUCTURE : repas confectionnés par les résidents dans la cuisine collective, accès par badge permettant une plus grande autonomie des résidents.



→ 2013 a été marquée par l'absence de personnel : départ en formation de l'agente d'entretien, non remplacement de l'agent de maintenance, départ en congé sabbatique de la chargée d'accompagnement social, congé maternité de l'assistante sociale. Malgré tout, le taux d'occupation est passé de 91% en 2012 à 99% en 2013, la durée moyenne de séjour de 17 mois en 2012 à 14 mois en 2013 et la totalité des familles sorties ont été relogées en logement ordinaire. ■

“TILLIER”

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

4 rue Claude-Tillier
75012 PARIS

ÉQUIPE : 16 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : isolés, parent ayant un droit de visite et d'hébergement. Personnes en situation de précarité, en capacité administrative d'accéder à une insertion professionnelle. Depuis 2012/2013, leur orientation se fait en lien avec le SIAO insertion

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 60 places.

TPOLOGIE DE L'HEBERGEMENT : 20 chambres pour personnes seules, 20 chambres

pour 2 personnes.

MISSIONS : accompagnement social global vers l'insertion ou la réinsertion. Aide à la recherche d'un logement adapté. Accès aux soins, aux droits, à l'insertion professionnelle.

SPECIFICITES DE LA STRUCTURE : accueil et hébergement d'enfants dont le parent hébergé a un droit de visite et d'hébergement, soutien à la parentalité.

Activité en 2013

- 58 ménages accueillis (84 personnes).
- Âge moyen des adultes : 39 ans.
- Âge moyen des enfants : 9 ans.
- 21 215 nuitées.
- Taux d'occupation : 97%
- Moyenne de séjour : 17 mois.
- 18 ménages sortis (22 personnes), dont 72% vers un logement transitoire ou ordinaire.



→ Les personnes accueillies vivent les mêmes ruptures que l'ensemble de la population. Le secteur de l'hébergement voit croître les demandes de personnes séparées ou divorcées de leur conjoint qui pourraient exercer leur rôle parental si les structures le leur permettaient. Nous avons décidé de répondre à ce besoin. Notre accueil peut permettre à ces parents (essentiellement des pères sans domicile fixe) d'avoir l'opportunité d'exercer leurs droits, de renouer des liens parentaux avec leur enfant et de s'impliquer dans son éducation. ■

“LES MARAÎCHERS”

CENTRE D'HÉBERGEMENT POSTHOSPITALIER

64 rue des Maraîchers
75020 PARIS

ÉQUIPE : 12 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : personnes isolées, sans domicile, ayant un suivi hospitalier, en capacité d'autonomie dans la vie quotidienne et pour leurs soins et ne nécessitant plus de séjour en milieu hospitalier.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 28 places.

TPOLOGIE DE L'HEBERGEMENT : 8 chambres individuelles, 10 chambres

doubles.

MISSIONS : accueil de personnes isolées accompagnement social global individualisé jusqu'à une orientation vers une structure pérenne ou un logement adapté.

SPECIFICITES DE LA STRUCTURE : personnes orientées par les services sociaux des hôpitaux parisiens.

Activité en 2013

- 45 personnes accueillies.
- Âge moyen : 43 ans.
- 8 487 nuitées.
- Taux d'occupation : 83 %.
- Moyenne de séjour : 15 mois.
- 24 personnes sorties.

79% des personnes sont sorties vers un hébergement pérenne ou un logement adapté ou transitoire (résidence sociale, pension de famille, ACT, CHRS).



→ L'année 2013 a été marquée par l'absence de personnel (pas de chef de service de janvier à mai, succession de salariés au poste d'assistant de service social, d'agent d'accueil en soirée...). Le taux d'occupation s'en est ressenti (83% en 2013 contre 96% en 2012) tout comme la durée de séjour qui est passée de 12 à 15 mois. Malgré ces difficultés et compte tenu des pathologies lourdes dont souffrent les personnes accueillies (cancers, insuffisance rénale, tuberculose ou VIH) tout a été fait pour qu'aucune personne ne retourne à la rue.

Le quotidien est composé de bons moments mais aussi d'événements douloureux. En 2013, un jeune de 23 ans est décédé, atteint d'un cancer généralisé. ■

“ÉGLANTINE” MAISON D’ACCUEIL

21 rue Salneuve
75017 PARIS

ÉQUIPE : 30 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : femmes sans domicile fixe enceintes à partir du 7^e mois de grossesse jusqu’aux 3 mois de l’enfant (*Dispositif Urgence*) / femmes en insertion avec 1, 2 ou 3 enfants (*Dispositif Insertion*).

CAPACITÉ D’ACCUEIL : • Dispositif Urgence : 60 places. • Dispositif Insertion : 88 places.

MISSIONS : hébergement et accompagnement social tout en offrant un suivi particulièrement dédié à la parentalité et aux soins du jeune enfant.



→ Repas festif préparé par les femmes accueillies à Eglantine ; sortie d’été à la base de loisirs de Saint-Leu, fête de Noël. ■

Activité en 2013 ■ 49 722 nuitées.
■ 281 personnes accueillies (161 enfants / 120 familles).
■ 146 personnes sorties.
■ 75 naissances.
■ 46 713 repas servis.

■ • Dispositif Urgence : Espaces de rencontre hebdomadaires, ateliers sur la contraception, les MST, la préparation à l’accouchement, la prise en charge du nouveau-né • Dispositif Insertion : Ateliers sur le logement, la gestion du budget, l’excision.

“TRÉVISE” MAISON D’ACCUEIL

12 cité de Trévise
75009 PARIS

ÉQUIPE : 8 salariés (ainsi que l’équipe pluridisciplinaire du pôle en fonction des besoins).

PUBLIC ACCUEILLI : femmes en insertion avec 1 enfant.

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 36 places.

MISSIONS : hébergement et accompagnement social.



Activité en 2013 ■ 12 772 nuitées.
■ 52 personnes accueillies.
(26 enfants / 26 familles).
■ 16 personnes sorties.
■ 1 naissance.

→ Inauguration officielle de la maison d’accueil Trévise en mai 2013. ■

→ Les familles de Trévise ont pu participer au repas des femmes d’Eglantine et à la sortie à la base de loisir de Saint-Leu. Une fête de Noël a été organisée à Trévise. ■

“CHAMPIONNET” MAISON D’ACCUEIL

60 rue Championnet
75018 PARIS

ÉQUIPE : 2 salariés (ainsi que l’équipe pluridisciplinaire du pôle en fonction des besoins).

PUBLIC ACCUEILLI : femmes en insertion avec 1 ou 2 enfants et en préparation du relogement définitif.

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 55 places.

MISSIONS : hébergement et accompagnement social.

Activité en 2013 ■ 19 787 nuitées.
■ 78 personnes accueillies (32 familles).
■ 11 familles sorties.

→ Un nombre importants de familles sont sorties de la résidence en 2013. Il s’agit principalement de familles entrées à l’ouverture et partant vers du logement définitif. ■

LES FAMILLES • Vers un modèle d'hébergement plus adapté

Le CASP constate que les familles accueillies dans ses établissements et services (voir tableau ci-dessous) sont majoritairement en capacité de gérer leur quotidien de manière autonome. Dans l'ensemble des services ou centres d'hébergement du CASP, les familles moins autonomes, en situation de vulnérabilité, bénéficient d'un accompagnement social renforcé, notamment dans le domaine de l'accès aux soins, de la protection de l'enfance et de la parentalité. Les femmes enceintes ou ayant accouché d'un enfant de moins de trois mois bénéficient d'un accompagnement périnatal sur leur lieu d'hébergement (structure expérimentale

Eglantine) ou grâce à une orientation vers des partenaires tels que SOLIPAM pour les familles hébergées à l'hôtel. L'absence de ressources ou des ressources très insuffisantes, rendent nécessaire une orientation vers des aides caritatives pour certaines familles de demandeurs d'asile et les familles sans titre de séjour résident à l'hôtel.

Le CASP constate que les conditions de l'hébergement en hôtel posent des problèmes majeurs aux familles : pour des raisons liées à la gestion du parc hôtelier, les familles sont souvent déplacées d'un hôtel à un autre et ne peuvent ainsi se stabiliser sur une commune ou dans un département. La scolarité des enfants, la continuité de soins engagés par des personnes souffrant de pathologies graves, et de manière plus

2013	Familles hébergées	Familles accompagnées	Naissances	Enfants de moins de 3 ans	Mineurs
Structure expérimentale Eglantine Urgence	Hébergement collectif 144 personnes / 72 familles		72	72	72
Structure expérimentale Eglantine Insertion	Hébergement collectif 189 personnes / 74 familles		4	113	61
CHRS Pouchet	Hébergement collectif 63 personnes en famille / 28 familles		-	3	30
CHRS Cretet	Hébergement collectif 59 personnes en famille/ 25 familles		-	8	32
CHRS SARAH	Hébergement collectif 17 personnes en famille/ 7 familles		-	2	8
CHRS Tillier	Hébergement collectif 51 personnes en famille / 25 familles		-	1	18
CAFDA	Orientation vers le Samu social (hôtel)	8339 personnes 2 377 familles	360	1 496	4 132
CADA	Hébergement en appartement éclatés 86 personnes / 21 familles		2	18	51
Service réfugiés et CASP-étape	Orientation vers le SAMU social (hôtel)	1 594 personnes 404 familles	31	203	499
TOTAL	252 fam. hébergées 2 781 fam. orientées	10 550 personnes 3 033 familles	469	1 916	4 903

Le CASP accueille également de nombreuses familles dans du logement accompagné : résidences sociales et appartements en diffus

générale l'intégration dans la cité en sont fortement affectées. Par ailleurs les conditions de vie à l'hôtel, surtout lorsque le séjour dure plusieurs années, ne sont pas adaptées à une vie de famille ; elles nuisent à l'équilibre familial et suscitent des souffrances dans les couples et chez les enfants. Par ailleurs, l'**hébergement collectif** pratiqué dans la majorité des centres du CASP est adapté lorsque une famille a besoin d'être étayée de manière passagère (période périnatale, stabilisation et évaluation de la situation après une période d'errance) ou pour une durée plus longue. Mais le cadre collectif, lorsqu'il dure trop longtemps (l'attente d'une proposition de logement autonome est de 1 à 3 ans), devient parfois nocif car il détériore l'équilibre familial. Le CASP souhaite développer deux modèles d'hébergement qui semblent plus adaptés pour les familles puisqu'ils leur permettent de maintenir une vie de fa-

mille et de gérer leur quotidien en toute autonomie : l'**hébergement semi-collectif** mis en place par la structure expérimentale Eglantine où 18 familles vivent dans des appartements indépendants regroupés sur un même site (rue Trévis), tout en bénéficiant d'un accompagnement social global. Le CADA du CASP propose depuis 2010 un **hébergement accompagné en appartement éclaté** : soit une cohabitation de plusieurs familles dans de grands appartements, soit l'installation d'une famille dans un appartement individuel. ■



SERVICE RSA

14 rue de Rambervillers
75012 PARIS**ÉQUIPE** : 14 salariés.**PUBLIC ACCOMPAGNÉ** : allocataires du RSA de plus de 3 ans dans le dispositif et/ou de plus de 50 ans et les familles (personnes isolées, familles, familles monoparentales et couples sans enfants).**MISSIONS** : construction avec l'allocataire de son projet social et/ou professionnel, balisé de différentes étapes (alternatives, réajustements) tout en agissant sur les freins périphériques à cette construction. Travail avec la personne sur les "perspectives" de sa si-

tuation, sur son avenir, afin de l'aider à se projeter dans le temps. Les différentes étapes de cette insertion sont mentionnées dans le contrat d'engagement réciproque, outil indispensable comme repère dans le parcours. Notre accompagnement consiste en une prise en charge globale de la situation de la personne, c'est-à-dire que nous devons nous intéresser et traiter toutes les problématiques d'ordre social et professionnel, et déposer les demandes, les dossiers nécessaires à leurs résolutions.

Activité en 2013

- 1 037 foyers suivis.
- 2 124 personnes suivies (1 208 adultes / 916 enfants).
- File active moyenne des foyers suivis : 717.
- 6 434 rendez-vous proposés.
- 4 782 rendez-vous réalisés.
- 1 418 contrats d'engagement réciproque signés.
- Taux de contractualisation : 75%.
- 276 nouvelles situations.
- 331 sorties.

→ La DASES, notre commanditaire, souhaite que toutes les associations qui interviennent dans le cadre du RSA, travaille à partir de leur logiciel ISIS pour enregistrer le service rendu (entretiens, démarches, début et fin de prise en charge), fournir les statistiques et élaborer la facturation. A ce titre, toute l'équipe a été formée à ce nouvel outil entre juillet et septembre 2013, pour son utilisation dès octobre 2013. Cependant, ce dernier ne permettant pas à fin décembre 2013 d'établir les statistiques et de piloter notre activité, nous avons dû continuer de travailler à partir de notre base de données Access, tout en renseignant ISIS, d'où l'augmentation pour l'équipe des tâches administratives. L'enjeu étant important sur le rendu quantitatif de notre travail mais aussi financier, nous n'avons pas eu le choix. En parallèle, nous avons été retenus comme site pilote pour contribuer au développement de ce logiciel, qui devrait être prêt pour juillet 2014. ■

→ LA RÉALITÉ DE NOTRE MISSION

- Nous avons au départ un public en grande difficulté de part un cumul de handicap, rendant leur situation très complexe avec : un petit niveau scolaire; une période d'inactivité profession-

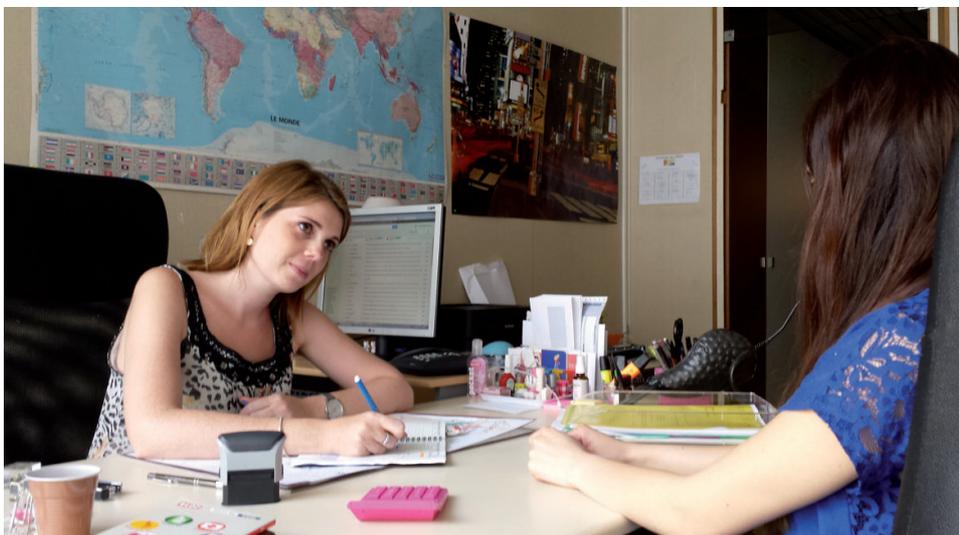
nelle assez conséquente; un "âge avancé" pour le marché du travail ; une santé physique et mentale fragile; une précarité vis-à-vis de l'hébergement; une histoire familiale lourde ; une précarité financière, une ancienneté dans le dispositif RMI-RSA...

La récession économique de fin 2008 n'a fait qu'aggraver la complexité de notre accompagnement. Elle a déjà fait perdre tous leurs espoirs à un certain nombre de personnes.

Nous devons travailler davantage sur leurs motivations, à la construction de perspectives, et une évolution de leur situation.

- A notre niveau, le problème de l'hébergement et du logement reste crucial sur Paris et l'Ile de France, et bloque un certain nombre de situations. Nous ne percevons aucune amélioration sur la question du logement francilien.

La situation se complexifie sur la question de l'hébergement, avec la mise en place de plateformes de traitement des demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion (les SIAO). Elles remettent en question le travail de transversalité qui a été établi entre les structures du CASP, et nous nous retrouvons dans l'impasse, et impuissant face à des situations urgentes. ■



SERVICE EMPLOI

20 rue Santerre
75012 PARIS

ÉQUIPE : 7 salariés et 2 bénévoles.

PUBLIC ACCOMPAGNÉ : en priorité les personnes hébergées par le CASP, en recherche d'emploi et/ou ayant une activité salariée à temps partiel (personnes isolées, familles monoparentales), le public reçu dans les Maisons des entreprises et de l'emploi (MDDE) de la ville de Paris, et celui relevant du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Paris Nord Est.

MISSIONS : amener la personne à construire un projet professionnel cohérent avec les étapes nécessaires, et à trouver un emploi pérenne, en tenant compte de ses potentiels et de ses freins/résistances, et d'une certaine réalité socio-économique en perpétuelle évolution.

Le champ de notre intervention se situe de l'élaboration d'un diagnostic de la situation professionnelle, à un travail de construction du projet professionnel jusqu'à la recherche active d'emploi, avec un accompagnement adapté à chaque situation. Nous privilégions le travail d'accompagnement en entretien individuel, avec une alternance de travail en groupe dans le cadre d'ateliers

Notre accompagnement repose sur un travail de synergie entre les travailleurs sociaux (TS), les conseillers en insertion professionnelle (CIP) et le chargé de relation avec les entreprises, dans une prise en charge globale de chaque situation.

Activité en 2013

- 591 personnes suivies (326 "MDEE" / 40 "PLIE").
- 2 278 rendez-vous proposés (559 "MDEE" / 656 "PLIE").
- 1 863 rendez-vous réalisés (511 "MDEE" / 614 "PLIE").
- 3 entretiens par personne en moyenne (2 "MDEE" / "PLIE").
- 35% de personnes en emploi, formation, création d'entreprise (33% "MDEE" / 72% "PLIE").

→ Le Service s'est impliqué cette année dans le PLIE, suite à la réponse à un appel à projets. Ce dispositif a pour objectif de proposer un accompagnement long (jusqu'à 24 mois) et intensif, à un public cumulant des problèmes périphériques à l'insertion professionnelle. Il représente aussi un intérêt pour le Service, en lui permettant de développer son réseau de partenaires. ■

→ L'ILLUSTRATION DE NOTRE MISSION

Le travail d'équipe entre le CIP et le Chargé des relations Entreprises est une condition essentielle à l'obtention de résultats positifs. Une bonne connaissance de la personne "accompagnée" et une relation de confiance au

sein de l'équipe permet une transmission adaptée des candidats en vue d'une présentation à une entreprise.

Exemple : une personne hébergée par le CASP est actuellement en CDD chez Monoprix. Depuis longtemps elle déposait ses CV dans tous les magasins, sans succès. La préparation effectuée par le CIP et la mise en relation "particulière" avec Monoprix ont permis à cette personne de "sortir du lot" des innombrables personnes de même profil, d'être embauchée pour un premier CDD et ainsi de faire ses preuves. Un deuxième CDD a été signé grâce à la transmission de sa candidature en interne auprès d'un autre Monoprix. ■



- RÉSIDENCES SOCIALES CASP : **BAUDELIQUE** (75018), **BOLIVAR** (75019), **PICPUS** (75012), **AURIOL** (75013), **ROI-DE-SICILE** (75004), **ABOUKIR** (75002)
- RÉSIDENCES SOCIALES EN PRESTATIONS DE SERVICE : **CHAPELLE** (75018), **AQUEDUC** (75010), **BÉRANGER** (75003), **ANGLAIS** (75019), **BERCY** (75012), **RONDELET** (75012)
- MAISON RELAIS : **SERVAN** (75011)
- LOGEMENTS DIFFUS : BAUX EMPHYTÉOTIQUES, “LOUEZ SOLIDAIRE”, BAUX ASSOCIATIFS, SOUS-LOCATIONS, PROPRIÉTÉS

Le Pôle Logement gère sous différents statuts (en structure comme en diffus) des logements d'insertion destinés à accueillir temporairement des personnes et familles en difficulté, mal logées ou dépourvues de logement. A l'issue de la prise en charge durant laquelle ils bénéficient d'un accompagnement social spécialisé, les ménages accèdent au logement durable.

La Maison Relais accueille durablement des personnes isolées ayant connu des périodes d'errance et/ou en situation de grande précarité sociale et personnelle. Elle offre aux occupants un logement autonome ainsi qu'un accompagnement personnalisé et collectif favorisant le lien social. Toutes les personnes accueillies disposent d'un logement personnel ; elles sont en possession d'un titre d'occupation et s'acquittent d'un loyer.



Activité en 2013

- 624 ménages suivis représentant 1109 personnes (705 personnes majeures et 404 enfants mineurs).
- 84 relogements.
- Accompagnement social lié au logement, réunions collectives, ateliers logement et APC (Agence parisienne du climat).

PUBLIC ACCUEILLI : personnes et familles en situation précaire, mal logées ou dépourvues de logement. Les ménages bénéficient durant leur prise en charge d'un accompagnement social visant l'évolution de leur situation en vue d'accéder au logement durable ou à toute autre forme d'habitat mieux adapté à leur situation.

NOMBRE DE MÉNAGES SUIVIS : 225 en logement dont le CASP assure la gestion locative / 346 en prestation de service.

MISSIONS : depuis son origine, le pôle a pour objectif d'accueillir des personnes en difficulté et de leur offrir de véritables lo-

gements. Les personnes accueillies arrivent de centres d'urgence, d'hôtels et de meublés, de logements hors normes ou d'hébergement en sur-occupation chez un tiers. Environ 20% de personnes arrivent directement par le circuit CASP, notamment lorsque les logements ne relèvent d'aucun contingent de réservataires.

La gestion locative ainsi que l'accompagnement social des ménages sont assurés au titre d'une délégation de compétences des pouvoirs publics mais également en vertu de conventions conclues avec des sociétés privées ou publiques gestionnaires d'HLM.

➔ **Accroissement de l'activité** avec l'entrée de nouveaux logements d'insertion en diffus dédiés à la sous location ; de nouvelles prestations de service ont été conclues avec des organismes bailleurs et des collecteurs du 1% patronal, notamment en actions de prévention.

➔ **Intensification de la prospection immobilière** auprès de

bailleurs. Captation de logements, évolution des projets en cours (livraison en 2014 de 44 logements sociaux en résidence sociale et maison relais.

➔ **La réalisation de l'étude menée en 2012** sur l'ensemble des structures du CASP a permis en 2013 le relogement et l'orientation d'une quarantaine de ménages.



➔ 1. La concertation sur la Réforme de l'asile et la politique d'accueil des demandeurs d'asile en France

Le ministre de l'Intérieur a lancé une concertation sur la réforme de l'asile en juillet 2013, et a missionné deux parlementaires sur un rapport portant réforme de l'asile. Les travaux de concertation se sont déroulés entre le mois de septembre et novembre 2013, s'appuyant sur 4 ateliers thématiques :

- Procédure d'asile
- Accueil et accompagnement des demandeurs d'asile – CASP représenté par Henry Belin
- Hébergement des demandeurs d'asile – CASP représenté par Marie Paindorge
- Insertion des réfugiés – CASP représenté par Arina Van de Kerk

Le CASP a participé activement aux 3 derniers ateliers thématiques, en proposant des contributions par des fiches thématiques, élaborés avec l'appui de l'équipe des cadres du Pôle Asile

Mobilisation du Pôle Asile :

information des équipes du Pôle, en juillet, septembre et octobre, au cours des réunions des équipes

mobilisation importante des cadres du Pôle pour l'élaboration des messages du CASP appuyé sur les pratiques et l'expertise de terrains qu'ils maîtrisent.

Production de 10 fiches techniques de contribution du CASP à la concertation.

Le parlementaires ont rendu leur rapport au ministre fin novembre, un projet de loi est en cours d'écriture pour une présentation au Parlement au cours de l'année 2014.

➔ 2. Echanges d'équipes avec le SAMU Social de Paris – Plate-forme d'hébergement et de réservations hôtelières.

Dans le cadre d'une rencontre et échanges de pratiques, les équipes du Pôle Asile ont été invités à suivre les équipes du PHRH au cours d'une journée (visite hôtel et plateau téléphonique de réservation). 26 salariés du Pôle ont passé une journée avec les équipes du PHRH puis le pôle asile a accueilli dans la même formule 32 salariés du PHRH pour une journée d'immersion dans notre travail quotidien auprès du public. Ces temps d'immersion réciproque dans la réalité quotidienne de chacun ont été particulièrement appréciés par l'ensemble des équipes et ont facilité la compréhension des missions de chacun, indispensable au travail partenarial quotidien. ■

“CAFDA”

COORDINATION DE L'ACCUEIL DES FAMILLES DEMANDEUSES D'ASILE

44 rue Planchat
75020 PARIS

Activité en 2013

■ 40 familles en moyenne accueillies tous les jours en permanence d'accueil pour répondre à leurs interrogations, les conseiller et les orienter, soit 6 661 passages.

■ 70 familles accueillies en moyenne tous les jours en rendez-vous pour les accompagner dans leurs démarches administratives, d'accès au droit ou au regard de leurs difficultés sociales et familiales.

■ 160 ateliers d'information sur l'accompagnement proposé, les démarches et la demande d'asile, ont été proposés aux familles (20 en moyenne par atelier) dont 107 en russe et 53 en français et en anglais.

■ 1 301 récits pour l'OFPRA ont été retranscrits en français dont 53% de récits russophones, 30% de récits francophone,

10% de récits anglophone et 7% autres (serbo-croate, arabe, farsi) / 956 documents ont été traduits pour les besoins de la procédure d'asile / 486 rendez-vous de préparation à la procédure d'asile.

■ 1 541 nouvelles domiciliations, 193 passages en moyenne/jour pour le retrait du courrier sur le site de distribution du courrier “rue Planchat”.

■ 55 familles accompagnées dans le cadre d'un accompagnement social global au regard de leurs difficultés particulières (pathologies, décès, violences intrafamiliales ou protection de l'enfance).

■ 864 heures de bénévolat des médecins / 3 102 heures auprès des publics.

ÉQUIPE : 42 salariés, 21 bénévoles.

PUBLIC ACCUEILLI : 2 377 familles de demandeurs d'asile (dont 4 132 enfants), soit 8 339 personnes suivies au cours de l'année.

MISSIONS : accueillir et accompagner les familles en demande d'asile à Paris dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales.

→ Délais d'attente des rendez-vous d'admission

La prise en charge de nouvelles familles primo-arrivantes nécessite un entretien d'évaluation sociale approfondi ; huit entretiens d'admission peuvent être conduits chaque jour. Dans ce sens, une liste d'attente a été mise en place en 2010. En raison du nombre croissant

de familles entre août et septembre 2012, le délai s'était considérablement allongé, passant à 16 semaines avant une possible prise en charge. Dès le mois de juillet 2013, la CAFDA a augmenté le nombre quotidien d'entretiens d'admission – sous la forme d'un “surbooking” –, réduisant ainsi de moitié le délai d'attente (8 semaines à fin décembre).



“CADA”

CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE

9 rue de Rivoli
75004 PARIS

Activité en 2013

- 86 personnes accueillies, soit 21 familles.
- 34 personnes entrées en CADA, soit 8 familles.
- 42 personnes sorties, soit 11 familles.
- Taux d'occupation : 98 %.
- Taux de réponses définitives positives à la demande de protection internationale (statut de réfugié / protection subsidiaire) : 60 %.
- Délai moyen de prise en charge : 19 mois.
- 59% de l'effectif accueilli en 2013 provenait de l'Europe de l'Est.

ÉQUIPE : 4 salariés, 12 bénévoles.

PUBLIC ACCUEILLI : demandeurs d'asile admis au séjour, en cours de procédure de demande d'asile et remplissant les conditions d'admission à l'aide sociale (être sans ressource pour assurer sa subsistance et sans hébergement).

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 50 places.

MISSIONS : accueil, hébergement et accompagnement social global – administratif, médical... – des familles, scolarisation des enfants, organisation d'activités socioculturelles et gestion de la sortie du centre.

→ Le développement du bénévolat au CADA

Suite aux diminutions budgétaires successives, a dû repenser son organisation, sans toutefois diminuer la qualité de la prise en charge et des prestations proposées aux personnes accueillies.

Une réflexion a été menée pour développer le recours aux bénévoles, et pour conduire des actions complémentaires à celles menées par les professionnels.

Bénévoles intervenus en 2013 : médecin-pédiatre, professeur FLE, interprètes russes, animateurs d'atelier d'expression orale...

→ Mise en place d'Ateliers d'expression orale (AEO)

Une convention, signée en décembre 2013, avec le Relais Malakoff-Médéric Paris-Juge 15, met à la disposition du CADA des cadres retraités issus du monde industriel pour animer des

Ateliers d'expression orale (AEO) auprès des personnes accueillies.

Ces ateliers ont été créés initialement pour apporter un soutien aux travailleurs étrangers et aux membres de leur famille résidant en France, ainsi qu'aux jeunes étrangers étudiants, lycéens, résidents des foyers de jeunes travailleurs, rencontrant des difficultés avec la langue française dans les situations de la vie courante.

Les bénévoles proposent alors leur aide pour la pratique des expressions de la vie quotidienne, l'élaboration de curriculum vitae, la simulation d'entretien d'embauche, la création d'entreprise, la recherche d'emploi, en coaching/accompagnement à la recherche d'emploi (individuel ou/et collectif)...

Trois binômes interviennent au CADA d'octobre 2013 à juin 2014, chacun animant un atelier hebdomadaire d'une heure et demie. Chaque groupe est composé de 3 à 5 personnes. ■

SERVICE "RÉFUGIÉS"

74-80 rue de Buzenval
75020 PARIS

ÉQUIPE : 9 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : familles ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire par l'Etat, (46 familles ne relèvent pas de ces statuts).

MISSIONS : accompagner les familles réfugiées ou sous protection subsidiaire en vue de leur insertion sociale, professionnelle et dans le logement en France.



→ Début 2013, le Service a recentré son activité sur les seules familles réfugiées ou sous protection subsidiaire, en cessant d'admettre des familles régularisées

→ Le travail initié en 2012 sur le projet de service a été poursuivi. L'ensemble de l'équipe s'est mobilisé autour des missions du service, de la place des familles dans l'accompagnement pluridisciplinaire qu'il propose, de la création d'outils de contractualisation. 2014 sera l'année de la mise en place de ces nouveaux outils et d'un nouveau fonctionnement avec des commissions.

→ Depuis avril 2013, les cours de français sont dispensés dans une salle de la résidence Championnet, gérée également par le CASP. ■

Activité en 2013

- 1 528 rendez-vous individuels avec les travailleurs sociaux référents.
- 771 personnes reçues en permanence sociale.
- 1 445 rendez-vous avec les chargés d'insertion professionnelle.
- 1 241 passages hors rendez-vous et permanence.
- 25 visites à domicile
- 17 accompagnements extérieurs
- 3 sessions de 3 mois de cours de français langue étrangère

- ont été proposées à 2 niveaux de groupes
- 101 personnes ont bénéficié d'une évaluation linguistique
- 87 familles ont quitté le service (dont 51 ont eu accès à un logement temporaire et 21 à un logement pérenne),
- Près de 44% des personnes suivies dans le cadre de l'insertion professionnelle ont eu accès à une formation et 21% ont eu accès à un emploi, dont un tiers en contrat pérenne à temps plein.
- 12 réunions d'accueil, 7 ateliers collectifs, deux fêtes.

"CASPE" ÉTAPE

74-80 rue de Buzenval
75020 PARIS

ÉQUIPE : 1 salarié.

PUBLIC ACCUEILLI : familles déboutées de leur demande d'asile ayant des perspectives d'intégration en France et/ou une grande vulnérabilité.

MISSIONS : assurer un accompagnement et une aide à la vie quotidienne en France et dans leurs démarches en vue de leur régularisation.



Activité en 2013

- 78 familles suivies (319 personnes), dont 8 nouvelles familles
- 521 rendez-vous d'accompagnement.
- 286 personnes reçues au cours des 42 permanences sans rendez-vous d'une demie-journée assurée ayant reçu.
- 11 familles sorties (dont 3 en logement temporaire et 2 en logement pérenne)
- 2 temps festifs (janvier et décembre 2013).

→ Pour la première fois depuis sa création, le Service a fonctionné toute l'année avec un effectif limité à 70 familles, permettant ainsi de recevoir les familles de manière plus régulière et suivie. Il est à noter toutefois que si les admissions sont moins nombreuses, elles concernent le plus souvent des familles vulnérables (difficultés familiales, médicales et/ou autre). ■

NOTRE ATOUT POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION

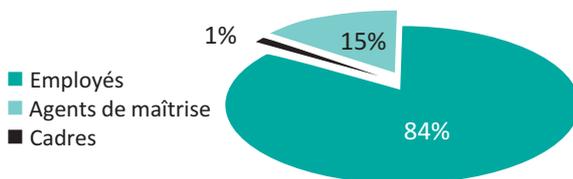
AU REGARD de son projet associatif et de sa charte, la politique Ressources Humaines du CASP est attentive à assurer une prise en charge de qualité des personnes en situation d'exclusion sociale. Cela se décline de la façon suivante : sélectionner les bonnes personnes, leur proposer le poste de travail le plus adapté à leurs compétences, les accompagner tout au long de leur parcours, leur proposer des actions de formation participant à leur professionnalisation, et enfin reconnaître chacun dans ses missions.

LES SALARIÉS : NOTRE FORCE VIVE

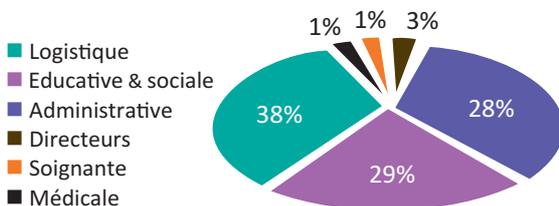
En 2013, le CASP confirme son développement. Les effectifs ont augmenté de 5 %. Au 31 décembre 2013, nous comptons 341 salariés répartis dans des équipes allant de 2 à 45 personnes, éclatés sur 26 sites différents. Le nombre d'embauches augmente de presque 9 %. Parallèlement aux embauches, les départs sont importants et en augmentation de 28 %. La majorité (57 %) d'entre eux correspond à des fins de CDD. Deux raisons principales à ces embauches en CDD : l'ouverture de sites dans le cadre de l'accueil hivernal et les remplacements de congés maternité et parentaux.

Le CASP poursuit sa politique en faveur de l'embauche et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

Majoritairement, la population salariée du CASP est constituée d'employés comme le montre ce graphique :



Le CASP compte six filières de métiers :



Les principaux métiers du CASP sont :

- Dans la filière administrative : comptables, employés administratifs, chargés d'accueil, secrétaires de direction, cadres... ;
- dans la filière éducative et sociale : AMP, animateurs, assistants de service social, éducateurs spécialisés, éducateurs petite enfance, CESF, cadres sociaux... ;
- dans la filière logistique : agents de service, ouvriers, responsables... ;

- dans la filière soignante et médicale : auxiliaire de puériculture, médecin, psychologues ;
- et la direction.

En 2013, le nombre de CDD continue d'augmenter (+ 22 %). En ce qui concerne l'âge des salariés, la pyramide reste équilibrée même s'il faudra rester vigilant au renouvellement des équipes. En effet, les moins de 30 ans ne représentent que 11 % des effectifs tandis que les plus de 50 ans sont 31 %. Pendant cette période de 2013, le CASP s'est agrandi, ce qui a participé à un taux de *turn-over* de 28,32 %.

Les métiers du secteur social sont réputés difficiles en raison des situations auxquelles il faut faire face au quotidien. Aussi, l'absentéisme et les accidents du travail sont à des niveaux supérieurs au taux national. Toutefois, le CASP a entamé un travail de limitation de ce taux d'absentéisme, qui commence à porter ses fruits. Le taux de fréquence des accidents de travail a augmenté de quasiment 40 %, ce qui signifie que nous sommes plus vigilant à déclarer les accidents même les plus bénins. Parallèlement le nombre d'arrêt pour accident de travail et le nombre de jours d'arrêt ont diminué. L'origine des accidents du travail reste identique, à savoir principalement des accidents liés à des déplacements, des malaises ou encore l'agressivité des usagers.

UN AXE FORT DE LA POLITIQUE RH : LA FORMATION

La formation professionnelle reste au CASP un levier important de l'évolution professionnelle, que ce soit pour acquérir des compétences de base pour tenir son poste le mieux possible ou bien acquérir une spécialisation.

En 2013, l'effort de formation reste toujours aussi élevé : le nombre de personnes parties en formation est de 178, ce qui est identique à 2012 (178) ; 52 % des effectifs formés.

La formation, c'est à la fois le plan de formation mais aussi tous les autres dispositifs : professionnalisation, VAE, CIF, DIF...

Le CASP est attentif à informer les salariés sur les dispositifs à activer seul, et à diversifier ses modes de financement de la formation. Ainsi en 2013, le CASP a permis à quatre personnes de bénéficier d'un CIF, et à deux autres de bénéficier d'une période de professionnalisation. ■

REPÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

NOTE LIMINAIRE. Ce qui suit constitue une synthèse des principaux indicateurs économiques et financiers caractéristiques de l'exercice 2013. Le lecteur est invité à se reporter aux comptes complets ainsi qu'aux rapport financier et rapport du commissaire aux comptes, publiés par ailleurs, pour obtenir une vision complète de cet exercice.

1. COMMENTAIRE GÉNÉRAL ET FAITS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2013 du CASP présente un caractère paradoxal prononcé.

Le résultat économique, issu des seuls produits et charges afférent à cet exercice, continue en effet à s'améliorer nettement par rapport à l'exercice précédent, en s'établissant à - 111.270 euros, à rapprocher du résultat comptable 2012 de - 208.014 euros.

En revanche, cet exercice 2013 porte le poids de diverses décisions de nos financeurs sur les budgets 2012, connues après l'arrêté des comptes 2012 :

- refus au cours du second semestre 2013 par la DRIHL de retenir le principe de fongibilité permettant de compenser les déficits de certains établissements par les excédents d'autres (338.800 euros), principe appliqué dans l'établissement des comptes 2012 sur la foi des indications obtenues,
- absence de report sur l'exercice 2013 des 244.651 euros d'excédents sur la CAFDA en 2012,
- rejet de 235.056 euros de financement au titre du Fonds Européen des Réfugiés 2010, à la suite des différents audits réalisés dans ce cadre en 2013, contestable dans les faits mais non en droit.

Au total, ce sont ainsi (338.800 euros + 244.651 euros + 235.056 euros) 818.507 euros qui viennent, selon différents mécanismes comptables, grever nos comptes 2013, bien qu'ils ne concernent pas cet exercice, dont le résultat comptable est ainsi porté à - 929.777 euros. Bien que particulièrement frappant, ce très mauvais résultat comptable n'a que peu d'incidence sur la vie courante de l'association. Il a pour conséquence de diminuer d'autant, au bilan, nos fonds propres, dont le montant autorise l'absorption de ce chiffre sans inquiétude particulière pour l'avenir. Son origine permet d'affirmer qu'il n'inquiète ni nos financeurs ni nos partenaires bancaires. Il n'a que peu de conséquence directe sur notre trésorerie.

Au delà de ce résultat comptable, l'amélioration nette de notre résultat économique comporte plusieurs éléments encourageants pour l'avenir :

- l'accélération continue de nos produits d'exploitation d'exercice en exercice : + 2,47 % en 2011, + 5,07% en 2012 et + 13,74% en 2013,
- l'extension de notre périmètre d'activités, signe fort de la confiance manifestée au CASP par ses financeurs publics, à l'origine de cette progression de nos produits,
- l'amélioration du financement des services support, qui se rapprochent en 2013 de l'équilibre, sans toutefois l'atteindre totalement encore (- 50.497 euros en 2013, contre - 253.264 euros en 2012).

Cette évolution favorable doit cependant s'apprécier dans un

contexte général de budget de l'Etat de plus en plus contraint, dans ses différentes déclinaisons, qui se traduit directement dans le quotidien de l'association. Analysés par mission exercée, les budgets consentis connaissent en effet une orientation à la baisse, parfois très nette : loin de s'être améliorés, nos financements publics se sont ainsi, sans surprise, dégradés. Il convient de plus de souligner que certaines de ces baisses ne sont connues qu'en cours d'année, interdisant ainsi d'adapter les moyens sur une année pleine.

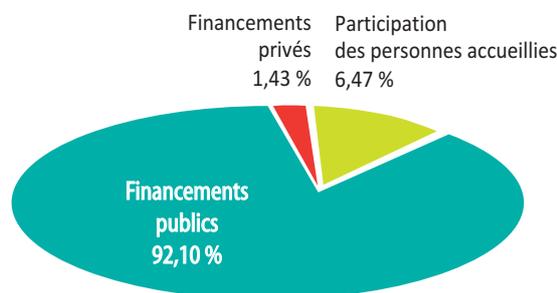
Compte tenu des efforts consentis sur les charges en 2013, l'équilibre économique global du CASP ne se trouve néanmoins que très peu modifié par rapport aux années précédentes.

2. PRODUITS & CHARGES

Le total des produits 2013 est de 22.103.099, en progression de 12,29% par rapport à 2012, selon la décomposition suivante :

	Montant	Variation vs 2012
Produits d'exploitation (reprises de provisions incluses)	21.902.810	13,28 %
Produits financiers	120.731	41,94 %
Produits exceptionnels	79.558	-69,85 %

La répartition par origine des produits d'exploitation 2013, présentée par le tableau ci-dessous, est pratiquement identique à celle de 2012 :



L'ensemble des **financements privés**, constitués des subventions sollicitées auprès de la Fondation CASP, des dons à l'association et des cotisations versées, est en nette progression, essentiellement du fait de l'évolution du montant des subventions de la Fondation CASP (175.000 euros en 2013, pour 129.624 en 2012).

La progression significative des **produits financiers** est due en totalité à l'augmentation des revenus tirés des placements effectués au cours des deux exercices précédents du produit des legs consentis à l'association sur des comptes à taux progressifs.

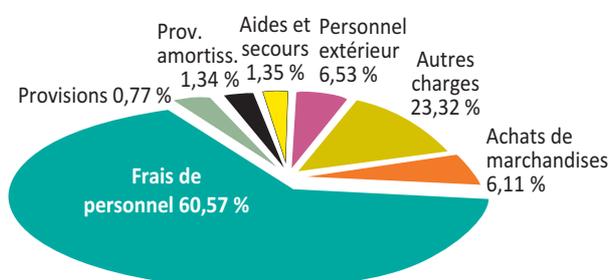
Le total des charges 2013 est de 23.032.877 euros, selon la décomposition suivante :

	Montant	Variation vs 2012
Charges d'exploitation	22.551.082	15,35 %
Charges financières	19.583	5,97 %
Charges exceptionnelles	462.212	59,59 %

La progression des charges d'exploitation est supérieure de plus de deux points à celle de nos produits d'exploitation. Ce constat doit cependant s'apprécier, là encore, à la lumière des éléments extérieurs à l'exercice 2013, tels qu'indiqués ci-dessus. Si l'on neutralise ces éléments extérieurs, dans le but de mieux apprécier la qualité de la gestion 2013, la progression des charges (+11,68%) devient légèrement inférieure à celle des produits (+12,29%).

La progression spectaculaire des charges exceptionnelles est due pour 235.056 euros au rejet de refinancements 2010 sur fonds européens soulignés ci-dessus, alors que les autres charges exceptionnelles se situent en diminution sensible par rapport à 2012 (-62.400 euros).

La répartition des charges par nature, synthétisée par le tableau ci-dessous, est peu différente de celle observée en 2012.



3. BILAN

Le total du bilan s'élève à 10.112.533, contre 11.155.992 euros en 2012, soit une baisse de 1.043.458 euros (-10,32%), qui le ramène sensiblement au niveau de celui de 2011.

Cette évolution ne présente pas de caractère inquiétant, dans la mesure où elle est essentiellement due, à l'actif, à l'absence des règlements anticipés intervenus en 2012, et, au passif à la diminution des fonds propres entraînée par le résultat comptable 2013 comme à la diminution des produits constatés d'avance, contrepartie de l'absence de règlement anticipé.

La variation des autres postes du bilan, généralement peu sensible, est de nature purement technique, tant à l'actif qu'au passif.

4. CONTRIBUTIONS EN NATURE & DONS AU CASP

4.1 Contributions en nature

Globalement, la forte tendance à la baisse constatée depuis 2010 s'est nettement ralentie en 2013, voire tend à se stabiliser. Le nombre de bénévoles qui viennent renforcer les équipes salariées est très supérieur à ceux de 2010 et 2011, inférieur cependant à celui de 2012, qui avait connu un pic exceptionnel. Le volume de temps moyen consacré par chacun de nos bénévoles a nettement progressé par rapport à 2012. Les Tables du CASP ont connu leur niveau le plus élevé depuis 2010, en nombre de repas servis.

Ces deux derniers indicateurs sont encourageants, tant pour l'association elle-même que pour ses équipes.

4.2 Dons au CASP

Le total des dons consentis directement au CASP s'est élevé à 129.646 euros. Il comprend en particulier un don de 15.000 euros de la Fondation des Entreprises du Médicament, affecté par ce donateur au Pôle Asile, égal à celui consenti en 2012 et annoncé au même niveau pour 2014. À ces dons doivent être ajoutés les revenus du Livret Agir ouvert en partenariat avec le Crédit Coopératif, égaux à 15.065 euros en 2013.

5. ADHÉRENTS 2013

Le total de cotisations 2013 constaté dans les comptes s'élève à 8.325 euros, soit 555 adhérents. La forte augmentation de ce nombre par rapport à 2012 constitue un signe supplémentaire très encourageant pour l'avenir. ■



Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Habilitée à recevoir dons et legs
Membre de la Fédération de l'Entraide protestante

Siège social

20 rue Santerre - 75592 Paris Cedex 12
Tél. 01 72 63 10 01 - Fax 01 72 63 10 05
secretariatdg@casp.asso.fr
www.casp.asso.fr